



Rue du Collège, 8
5000 Namur
081/22 30 35

Namur, lundi 14 janvier 2022

CONSEIL DE PARTICIPATION

Madame, Monsieur, Chers Parents,

La qualité des relations établies entre la famille, l'école et son environnement constituent un élément clé dans la réussite scolaire des élèves et leur épanouissement. Ils contribuent également au développement personnel et professionnel des acteurs de l'école.

Le décret du 24 juillet 1997, définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, organise les structures propres à les atteindre et institue un Conseil de Participation au sein de chaque établissement scolaire.

Le Conseil de Participation, en tant qu'instance citoyenne participative, est en soi un lieu de dialogue et d'écoute mutuelle.

Vous désirez, au titre de parent d'élève de l'établissement, en faire partie durant les deux prochaines années ?

Il vous suffit de faire parvenir le talon que vous trouverez ci-dessous à cette adresse mail : secretariat@arnamur.be

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, mes salutations distinguées.

Jean-Michel Belle

Directeur f.f.

A faire parvenir au secrétariat de l'école pour le 28 janvier au plus tard.

Je soussigné(e)..... père/mère de
pose ma candidature afin de faire partie du Conseil de Participation de l'Athénée royal de Namur.

Signature :